

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°2 - RPI Manthelan - Le Louroux

4/02/2025

Début : 18h

Fin : 20h

Présents :

Enseignants : Mme Romanzin Mme Dachicourt M. Deniziot Mme Lambert Mme Bonnet (directrice Le Louroux) Mme Beffara Mme Dupré (directrice Manthelan) Mme Mongard Mme Pineau M. Vimeney (remplaçant ZIL)	Mairies : M. Deniau : maire du Louroux M. Bazillais : élu au Louroux Mme Tournemiche : élue à Manthelan Mme Barreau : élue au Louroux	Parents d'élèves : Mme Crouzillac Mme Choliere Mme Drévillon Mme Hoger Mme Ragot Mme Perrin Olivia
	Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Large DDEN : M. Soulas Mme Pain : ATSEM Mme Mercier : ATSEM	

Excusés : enseignantes : Mme Boulben ; Mme Pommé ; Mme Bégau/ M. Pipereau : maire de Manthelan

1. Calendrier scolaire

Les journées du 29 et 30 Mai sont vacantes pour le pont de l'Ascension.

2. Exercices de sécurité

PPMS Risques Majeurs Manthelan fait le 23 janvier 2025 à 10h15. Les enfants se sont rassemblés dans les deux lieux de regroupement (réfectoire, salle motricité) Des panneaux de signalisation regroupement demandés par l'inspection seront installés.

Pour Le Louroux, l'exercice a été réalisé le lundi 27 janvier à 14h00 (une heure de confinement en classe).

3. Travaux et équipements

Le Louroux : Une réunion s'est tenue le 27 janvier pour faire état des demandes de travaux : Changement de la poignée du portail du jardin, du radiateur des toilettes rouillé et du pied de l'évier cassé classe CE2. La classe mobile n'étant plus utilisable depuis la rentrée scolaire (plus de serveur et seulement trois ordinateurs fonctionnels sur huit), il est demandé l'achat de quatre tablettes supplémentaires (afin d'avoir quatre tablettes et un ordinateur par classe). L'achat de tablettes est accepté par la mairie.

La mairie signale de plus que l'installation d'une alarme incendie est en cours de réflexion (suite à la demande faite au précédent conseil d'école).

Manthelan :

- De nouveau, la porte de sortie du bâtiment maternelle, pour aller en récréation, ne ferme plus correctement. Cela refroidit tout le bâtiment par ces températures hivernales.
- la porte de secours qui relie le SAS et la cour maternelle est défaillant

- le portillon de la prairie est à réparer car il ne tient plus du tout
- 5 ampoules à changer dans le grand dortoir
- 3 ampoules à changer dans le petit dortoir
- Classe de Mme Dachicourt : une fenêtre est à réparer car l'air passe énormément
- Classe de Mme Romanzin : une fenêtre à réparer + écrou
- Dans les sanitaires de la maternelle : un toilette de bouché et le débit d'eau aux robinets est à régler (car trop puissant)
- Fuite d'eau dans le plafond de la salle de motricité, le chauffage semble également défaillant dans cette salle.
- fenêtre classe de CP qui ne ferme pas correctement

4. Vie du RPI

Toutes les classes iront au cinéma en mars en lien avec l'ACLE.

PS1/MS1 :

- Carnaval prévu le jeudi 6 mars à l'école. Cm1 GS PS1 PS2 .Un défilé en extérieur et une information faite aux Manthelanaïses sur le panneau mairie.
- Atelier du carnaval ? Mardi 4 mars avec Mme Chevalier Nicole
- Sortie cinéma le 10 mars à 10h15 "Petits contes sous l'océan"
- Sortie à la ferme le vendredi 23 mai "Les Ani'Maurice" à Neuilly-Le-Brignon
- Rencontre "Koh Lanta" avec la classe de PS/MS de Barrou le vendredi 6 juin dans la prairie, pour la journée (travaux ?)
- Accueil des futurs PS le vendredi 13 juin à 18h.

PS2/MS2:

- Carnaval(idem PS1 MS1)
- Atelier du carnaval ? Mardi 25 février avec Mme Chevalier Nicole
- Sortie cinéma le 3 mars à 10h15 "Petits contes sous l'océan"
- Sortie à la ferme le vendredi 3 juin "Les Ani'Maurice" à Neuilly-Le-Brignon
- Accueil des futurs PS le vendredi 13 juin à 18h.

GS :

Les élèves ont créé des cartes de vœux puis nous nous sommes rendus à la boîte aux lettres afin de les envoyer. Ceci vient donner du sens sur les notions de l'écrit et de la lecture.

Nous avons commencé à lire les livres du prix littéraire les 3 vallées.

Durant cette période, en lien avec le thème "tour du monde", nous travaillons sur l'Asie et plus particulièrement la Chine avec le Nouvel An chinois. A cette occasion, nous avons cuisiné des recettes typiques (œil de dragon et boules coco)

La séance cinéma "Yuku et la fleur d'Himalaya" est prévue le mardi 4 mars.

La classe participera au Carnaval de l'école le jeudi 6 mars.

Une visite à la caserne de Manthelan est prévue en avril/mai.

Le mardi 24 juin la classe se rendra au domaine de Candé à Monts, le matin nous réaliserons un rallye nature avec l'association "Couleurs Sauvages" et l'après midi nous visiterons le château ainsi que le parc.

CP :

- Sortie cinéma à Loches, le 11 mars après midi : Yuku et la fleur de l'Himalaya
- Spectacle NACEL : en attente de la programmation (peut-être un spectacle de marionnettes)
- Séquence Natation: en avril-mai, l'après-midi
- Classe découverte du 21 au 23 mai à Lathus Saint Rémy : en préparation.

CP/CE1:

- Sortie cinéma à Loches, le vendredi 28 février (matin) : Yuku et la fleur de l'Himalaya
- Travail en commun CP/CE1 sur les Malheurs de Sophie, puis sortie pour la journée au château de Montpoupon, le vendredi 7 mars. Visite guidée du château avec pour thème "la chambre d'enfant Solange" qui est une visite du 3ème étage, uniquement accessible en visite guidée, où l'on pourra découvrir à quoi ressemble la chambre d'une petite fille des années 1920. Les enfants seront invités à comparer avec leur chambre. Puis nous visiterons le reste du château et les communs en visite libre, à l'aide d'un jeu de piste "Solange enquête à Montpoupon". Enfin, si la météo le permet, nous terminerons par une balade forestière, où sont disposées des bornes pédagogiques sur la faune et la flore.
- Cycle Rugby, avec un intervenant, tous les jeudis après les vacances d'hiver

CE2 et CE2/CM1:

- Séquence natation raccourci cause travaux (4 séances seulement)
- Cinéma film «Le royaume de Kensuké » le 28 février pour les CE2-CM1 et 4 mars pour les CE2
- Les CE2 feront une sortie à Montbazou (Micro-folie autour des œuvres du Louvre et introduction à l'art via l'évolution de l'architecture) organisée par les élèves le mardi 11 mars
- Sortie à l'Opéra de Tours les 27 et 28 Mars (spectacle)
- Intervention de la Communauté de Communes sur le compostage et les petites bêtes le mardi 1er avril
- Projet "Théâtre à lire", enregistrement de lectures d'une pièce de théâtre contemporain
- Aerodrome du Louroux, visite le 4 février. Suite à une séquence sur l'air. Peut-être qu'une seconde visite aura lieu aux beaux jours.
- Une activité chorale est mise en place sur la pause méridienne depuis le mardi 4 février de 13h00 à 13h30. L'intervenante étant la même qu'à Manthelan, les mêmes chants seraient appris afin de proposer une prestation commune à la kermesse.

- Eco-école sur le thème de la santé. Quatre thématiques approfondies en classe : alimentation (Période 1), sommeil et écrans (Période 2 et Période 3), santé mentale (Période 4) et santé physique (Période 5)
- Apéro-échanges sur le thème "le numérique en famille" avec la communauté de communes (Lap's et conseiller numérique) le vendredi 7 mars à 18h00 (ouvert pour le moment aux parents du Louroux)
- Intervention d'étudiants en pharmacie et odontologie sur le thème de l'hygiène
- Recherche d'une sortie de fin d'année en lien avec le thème de la santé

CM1-CM2:

- participation à la corrida de Loches fin novembre. 12 élèves participants - dont un dans les 10 premiers. Nous avons également gagné la coupe de l'école la plus représentée.
- Séquence natation raccourcie en raison d'un problème technique(4 séances seulement)
- Travail avec Nicole Avezard en janvier. Elle est venue le jeudi 16 janvier travailler avec nous en classe (écriture spontanée, peinture spontanée...) puis exposition ouverte au public le samedi 18 janvier (120 visiteurs)
- Un lapin (Pinpin) est arrivé dans la classe en janvier (un des cadeaux de Noël de la classe).
- Carnaval prévu le jeudi 6 mars à l'école.
- Cinéma le 10 mars "Le royaume de Kasuké"
- Séquence de rugby, avec le club de Loches les jeudis en période 4.
- Décorer le jardin partagé (mosaïque prévue en période 4)
- Sorties de fin d'année : deux visites du musée des Beaux Arts de Tours (le 17 mars et le 12 juin) avec ateliers autour de la sculpture ou du mobile (à définir avec l'intervenante).
- Sortie à Reignac sur Indre pour voir les sculptures de Loïc Tellier en sa présence. Peut-être que nous allons réaliser une arche type portail japonais dans le jardin partagé (1/2journée).

CM2 CM1

- 12 séances natation faites en période 1
- Lundi 3 février Visite du Musée des Beaux Arts de Tours et visite des principaux sites de la ville de Tours en relation au programme de géographie
- Lundi 3 mars Sortie cinéma avec l'ACCLE
- Le 1er avril Visite du collège, spectacle sur les mathématiques et cross.
- Le 27 mai Rallye Patrimoine Loches(à condition d'avoir des parents accompagnateurs)
- Visite et carnet de croquis au château de l'Islette à Villandry (En attente, en fonction des disponibilités du car et des financements)

Classe découverte :

Dossier envoyé à la circonscription le 29 janvier 2025. Nous avons déjà eu des retours de la conseillère pédagogique (demande d'informations supplémentaires, documents supplémentaires demandés). Le planning devra être revu.

Des points bloquent: documents administratifs, des soucis concernant le niveau de l'encadrement d'une activité et sur l'activité d'accrobranche (l'Inspection demande à ce que cette activité fasse suite à une séquence grimpe). Une solution devra être trouvée. M. Deniziot explique que l'activité accrobranche peut correspondre aux compétences du programme. Mme l'Inspectrice explique que ce qui pose question est qu'il s'agisse d'une activité ponctuelle (Il s'agit du cadre départemental). Elle ajoute qu'une demande de prêt de matériel peut être effectuée auprès des écoles du département pour des gros ballons ou autres. Madame l'Inspectrice explique également que les contraintes d'un département à un autre ne sont pas les mêmes.

L'APE a donné sa subvention, il reste quelques parents qui n'ont pas payé, on attend également le paiement de la mairie de Manthelan.

5. Prévisions des effectifs et carte scolaire

Un document de transparence a été diffusé fin janvier. Voici les chiffres de notre RPI (n°27) : Moyenne RPI 20,56 - Avec une classe en moins : 23,13

La DSDEN n'a pas encore indiqué de seuil pour l'année 2025

Madame Large explique que ce qui est regardé sont les effectifs en GS, CP et CE1 (inférieur ou égal à 24).

Monsieur le Maire de Le Louroux informe le conseil qu'il a reçu un courrier l'informant de la suppression d'un poste d'enseignant sur le RPI pour la rentrée de 2025. Madame l'Inspectrice explique que cette décision dépend aussi du projet des communes (en cours).

6. Questions diverses:

Question des parents :

- Concernant les absences d'ATSEM en maternelle : - Plusieurs parents trouvent très dommageable le fait de laisser les ATSEM de PS/MS pallier les absences de celle de GS tant pour les enfants que pour les maitresses. Mi-temps recrutée entre-temps mais inquiétude des parents de PS/MS. - Est-ce légal de retirer une ATSEM d'une classe de PS/MS pour assurer le service minimum les jours de grève ? - Est-ce judicieux de laisser une classe sans ATSEM, surtout pour les petites sections, toute la journée

Réponse de Mme Dupré:

L'article R.412-127 du code des communes indique que « Toute classe maternelle doit bénéficier des services d'un agent communal occupant l'emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles et des classes enfantines. Cet agent est nommé par le maire après avis du directeur ou de la directrice. Son traitement est exclusivement à la charge de la commune. Pendant son service dans les locaux scolaires, il est placé sous l'autorité du directeur ou de la directrice ».

L'accueil (8h50-9h00) des GS se fait par une porte ne donnant pas directement sur la classe, donc présence d'un deuxième adulte pour la sécurité des enfants. Une aide ATSEM d'1h par jour pour la préparation .

- Concernant le temps de commémoration à la suite de la publication de M. Le Maire de Le Louroux sur Facebook (11/11/2024) : - Existe-il pour les maîtresses et les élèves une obligation de participer aux temps de commémoration ? - Plusieurs parents ont remonté avoir été perturbés, troublés par le message publié à cette occasion.

Madame l'Inspectrice précise que chacun a un devoir de mémoire mais que les enseignants n'ont pas l'obligation d'être dans la commune où il enseigne. Elle rappelle que les commémorations sont aux programmes. Elle indique également que rendre les enfants acteurs de cette cérémonie peut leur donner envie de venir.

Monsieur le Maire du Louroux présente ses excuses ajoute qu'il n'a pas voulu blesser et accepte de supprimer le poste sur Facebook à la demande de Mme Bonnet.

L'activité chorale mise en place cette année au Louroux sera certainement un moteur pour ces cérémonies.

Un parent d'élève propose qu'un mot soit donné aux familles pour informer des cérémonies comme cela est fait sur la commune de Manthelan.

- Concernant le passage piéton devant l'école du Louroux, la personne qui faisait traverser va partir et ne sera pas remplacée.
- Concernant les voyages scolaires : - La classe qui ne peut pas partir cette année pourra t-elle partir sur une autre année ? - Quelles sont les sorties prévues en fin d'année pour les classes qui ne partent pas et ne partiront pas en voyage scolaire durant leur scolarité au sein du RPI ?

(CM2) - Plusieurs parents demandent s'il n'est pas obligatoire d'avoir un projet pédagogique avec une nuitée dans la scolarité du CP au CM2 ? Question posée à la suite de la déception de certains parents que leurs enfants ne partent pas durant cette période.

Mme l'Inspectrice rappelle que les élèves doivent faire une sortie avec nuitée, sur la scolarité obligatoire de 3 à 16 ans.

Les élèves de CM1 CM2 sont allés au Puy du Fou l'année dernière. Il sera fait une grosse sortie en 2026.

Un projet avec nuitée avec les 2 classes de CM1 et CM2 est difficilement réalisable car depuis le COVID le poste de la classe de CM1 n'est pas titularisé et tous les ans un nouvel enseignant est nommé. En raison de la charge de travail demandée pour la mise en place d'une classe découverte il est nécessaire d'attendre une stabilité concernant l'enseignant de CM1

- Concernant la classe CP/CE1 : - Les difficultés relatives dès le début de l'année concernant le comportement des CE1 : est-ce que cette cohorte sera séparée l'an prochain ? - Plusieurs dispositifs ont bien été mis en place pour améliorer la vie de la classe, l'ambiance et les apprentissages, les parents vous en remercient.

Il est difficile de répondre, la répartition se fera en fonction du nombre de classes. Il est évident que l'équipe enseignante fera au mieux pour proposer une répartition qui réponde à cette problématique.

Les parents montrent une grande inquiétude quant à cette cohorte.

Madame l'Inspectrice explique que le pôle ressource a été mis en place dans la classe des CP-CE1 (EMAS, ASIC...).

Une formation EMAS pourrait être proposée l'année prochaine pour les enseignants mais également pour les personnels du périscolaire (AESH / ATSEM / ...).

- Concernant la sécurité aux abords de l'école de Manthelan : Pourquoi les voitures circulent toujours dans l'impasse du portail de la cour des grands devant la crèche ? Il y avait pourtant une interdiction de circuler pendant les heures d'entrée et de sortie d'école (mail adressé à M. Le Maire de Manthelan à ce sujet)

Mme Dupré explique qu'auparavant il devait y avoir un panneau avec une restriction concernant le droit de passage.

Les parents soulignent que ce parking est aussi celui de la crèche. Il faudra peut-être voir avec la crèche pour plus de communication. Il faudra peut-être rappeler que les places "arrêt minute" sont pour la crèche.

- Est-il possible d'installer le garage à vélos à l'intérieur de l'enceinte de l'école pour davantage de sécurité ?

Il n'y a aucun signallement de vol de vélo. Mme Dupré explique qu'il est interdit d'avoir des vélos dans la cour de récréation car en cas d'accident, les assurances ne prendraient pas en charge les blessures liées à des objets de particuliers.

- L'année dernière il avait été évoqué la possibilité de mettre en place des signalétiques sur les trottoirs afin d'interdire le stationnement sur un côté. Cela permettrait aux piétons de circuler librement sans être gênés. Pouvez-vous nous indiquer où en est ce projet ?

Le conseil revoie cette question à la mairie de Manthelan

- Concernant les temps de récréation interclasse : Est-il possible de permettre aux enfants de lire à la bibliothèque en petits groupes ?

Des caisses de jeux et de livres sont prévues mais le climat depuis septembre n'a pas été favorable à leur sortie. Il en sera de même pour les autres récréations, une caisse de livre pourra être mise à disposition des élèves. Il n'est cependant pas possible de laisser les enfants sans surveillance dans la bibliothèque.

- Concernant l'hygiène et l'intimité des toilettes : - Les toilettes sont souvent sales ; un manque d'intimité ; la minuterie est trop courte et plusieurs enfants se retiennent toute la journée car ils ne sont pas à l'aise dans les toilettes. Peut-on arrêter la minuterie afin d'éviter à certains élèves de se retrouver dans le noir, organiser un nettoyage plus régulier et sanctionner les élèves qui ne respectent pas l'intimité de leur camarade ?

Mme Dupré propose que la minuterie soit arrêtée et que l'agent de service le soir vérifie l'arrêt des luminaires.

Mme Tournemiche propose d'ajouter un temps de ménage sur la journée. Point qui sera à valider par le Maire de Manthelan.

Mme Pain précise que les années passées, une personne venait faire le ménage sur la pause méridienne.

M. le DDEN explique que depuis 3 ans, dans ses rapports c'est un problème récurrent.

Le conseil s'interroge sur l'existence d'une règle concernant le nombre de WC/le nombre d'enfant.

Une représentante de parents d'élèves ajoute qu'il n'y a pas de WC exclusivement garçon. Ce qui pose problème pour son fils.

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°2 - RPI Manthelan - Le Louroux

04/02/2025

Début : 18h

Fin : 20H